



MAIRIE ESPANÈS

Séance du 07/07/2021

Procès-verbal

2021-14

L'an deux mille vingt, le mercredi 07 juillet 2021 à 20 H 00, le Conseil Municipal de la Commune d'ESPANÈS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Christophe GILLON, Maire.

Date de convocation : 07/07/2021,

✓	M GILLON Christophe	✓	M PERRIGAULT Jacques
✓	Mme DUBOIS Ségolène	✓	Mme DARLES Béangère
✓	M VARLET Frédéric	✓	Mme DESPLAS Marie
Abs	M COLRAT Fabrice	✓	Mme CAZABAN Monique
Abs	M BIARNEIX Thomas	✓	M FAUCHER Dominique
✓	M TOUSTOU Pascal		

A donné pouvoir : : M BIARNEIX Thomas à Mme DUBOIS Ségolène.

M VARLET Frédéric est nommé secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- * Approbation du procès-verbal du 19 mai 2021.
- * Communauté de communes :
 - Extraits du CR du conseil communautaire du 7 juin 2021.
 - Extraits du CR du conseil communautaire du 5 juillet 2021.
- * Finances :
 - Rappel des dépenses et des recettes effectuées en juin 2021 et depuis le début de l'année.
 - Délibération adhésion Soleval.
- * Travaux / Urbanisme.
 - Rétrocession du lotissement As Doumens à la commune.
 - Dossier bornage chemin As Doumens.
- * Point écoles.
- * Délibération personnel communal.
- * Point communication.
- * Point Manifestations / Associations.
- * Questions diverses.

1/ Approbation du compte rendu du 19 mai 2021,

Le compte rendu est approuvé.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

2/Communauté de communes.

Extraits du CR du conseil communautaire du 7 juin 2021.

- *Motion sur la zone Police/ Gendarmerie.
- *Lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité pour la mise en place d'unités de méthanisation territoriales.
- *Charte d'engagement « 1 jeune, 1 solution ».
- *Convention pluriannuelle 2021/2023 entre le SICOVAL et l'Agence d'Urbanisme et

d'Aménagement du Territoire.

*Convention ARS/SICOVAL dans le cadre de la mise en place d'un centre de vaccination.

Extraits du CR du conseil communautaire du 5 juillet 2021.

*Validation du projet politique du Sicoval 2020/2026.

*Validation du CRTE entre le Sicoval, l'État et les communes.

3/Finances/.

***Rappel des dépenses et des recettes effectuées en juin 2021 et depuis le début de l'année.**

	Juin 2021	Année 2021
Dépenses	18 900,22€	86 468,72€
Recettes	13 041,23€	102 279,02€

***Délibération adhésion Soleval.**

La société SOLEVAL, spécialiste d'appuis dans les projets de rénovation énergétique pour les collectivités et les particuliers est intervenue à ma demande pour identifier les besoins de rénovation énergétique sur les bâtiments communaux.

Pour pouvoir bénéficier de ses services, il nous est demandé d'adhérer à cette société, créée par le SICOVAL.

Le tarif est en fonction du nombre d'habitants, soit pour la commune : 322,19€ (323 habitants X 0,9975€)

« Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'ALEC Soleval est une association loi 1901, créée sous l'impulsion du Sicoval et de l'ADEME avec pour objet :

- de favoriser et d'entreprendre des actions visant à la l'utilisation rationnelle de l'énergie, à la lutte contre le changement climatique et à la protection de l'environnement,
- d'être un espace d'information pour les particuliers et les collectivités sur les thématiques de la maîtrise de l'énergie et de l'utilisation des énergies renouvelables.

Elle a entre autres pour mission l'aide à la décision et en particulier mettre en place un Conseil en Énergie Partagé pour les collectivités adhérentes :

- suivi énergétique des équipements communaux
- accompagnement de projets.

Monsieur le Maire précise que cette convention est d'une durée de trois ans renouvelables et que le montant de la cotisation (calculée en fonction du nombre d'habitants) est décidé par l'Assemblée générale annuelle de Soleval.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande une vision plus précise des travaux qui pourront être réalisés dans le cadre de la rénovation énergétique.

Le Conseil Municipal décide de demander à la commission Travaux de présenter le budget nécessaire de rénovation.

Soleval sera sollicité pour cet exercice.

En fonction du budget qu'il sera décidé d'y allouer, l'adhésion à Soleval sera également décidée.

4/Travaux/ Urbanisme,

*** Rétrocession du lotissement AS DOUMENS à la commune.**

Rappel :

Le projet de rétrocession du lotissement est en attente de décision suite à une différence entre le plan prévu à l'origine et le plan final. En effet, il était prévu un chemin d'accès entre le

lotissement AS DOUMENS et la départementale 74, or une partie de ces parcelles de terrain ont été vendues au propriétaire du lot n°7 du lotissement, ce qui rend impossible la création de ce chemin piétonnier.

L'association, représentée par monsieur LE GALL et Monsieur Holt, a été reçue par le Maire pour une tentative de solution ; Aucune possibilité dans l'immédiat n'a été trouvée.

La commission urbanisme et PLU a été conviée à une réunion de discussion sur ce sujet.

Il en est sorti la solution suivante : la commune se garde la possibilité d'aménager et d'utiliser le passage piétonnier.

Proposition de Monsieur le Maire, suite à son rdv avec Maître BRIOLE, notaire.

Monsieur le Maire propose d'accepter la rétrocession du lotissement avec servitude sur les parcelles appartenant à monsieur HOLT, les réseaux en souterrains étant des réseaux secs, le risque de détérioration par la végétation est limité.

Délibération sur ce sujet :

Le Conseil Municipal reporte la délibération.

Le Conseil Municipal accepte le principe d'une rétrocession.

Il demande que des représentants rencontrent le notaire afin de rédiger les clauses et servitudes de la rétrocession ; cette rétrocession irait dans le sens de laisser la jouissance du terrain au propriétaire mais que le terrain redevienne à terme la propriété du village.

Il est demandé également de solliciter M. Holt pour une réunion préparatoire au rendez-vous avec le notaire.

***Dossier bornage chemin AS DOUMENS.**

Délibération validant l'échange, la prise en charge de tout ou partie des frais d'acte, et donnant pouvoir à Monsieur le Maire de régulariser l'acte notarié.

Le Conseil Municipal demande que soit ajouté dans l'acte notarié la mention que seront réalisés les travaux nécessaires au passage des engins agricoles : dessouchage des haies et arrachage des clôtures, à la charge de Mesdames Valette et Cossalter (partie en jaune) et de la mairie d'Espanès (partie en bleu). La réimplantation d'une clôture ne sera pas à la charge de la mairie.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1

5/ Personnel

*** Convention de stage.**

Une demande de stage en secrétariat, gestion d'agenda et classement de dossier a été effectuée en mairie pour le mois de juillet.

Le stage est non rémunéré et débutera le 8 juillet pour une durée de trois semaines (fin le 30 juillet 2021).

La stagiaire apportera une aide au secrétariat pour le reclassement des PV de conseil municipaux, suivra l'agenda du Maire et participera au classement des archives débuté par Madame Cazaban et Monsieur Faucher.

Délibération pour la signature d'une convention de stage : But de la délibération : Autoriser monsieur le Maire à signer la convention de stage.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

*** Délibération pour la création d'un poste d'adjoint technique territorial.**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de créer un poste d'adjoint technique territorial pour assurer les fonctions d'accompagnant dans le bus scolaire pour le RPI Issus Nouelles Pouze Espanès, pour une durée de 7 heures par semaine.

Ce poste est financé par le RPI (dont une part reviendra donc à la charge d'Espanès).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire et décide la création du poste sous contrat à partir de la rentrée scolaire 2021.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

6/ Manifestations/ Associations.

*Bibliothèque :

Convention : Une nouvelle convention est proposée à la commune avec le Département. Cette nouvelle convention permet entre-autre d'avoir accès à plus de services et de proposition de spectacles et d'animations par la médiathèque départementale.

Délibération pour signature de la convention :

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

*Fête du village :

Un très bon retour a été perçu pour cette manifestation, la première du mandat et de l'année.

Un grand merci à l'Association Espanès Récré pour cette organisation dans un délai optimisé malgré la crise sanitaire.

7/ Questions divers

RAS

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00 h 00.

M GILLON Christophe Maire	M PERRIGAULT Jacques
Mme DUBOIS Ségolène Première adjointe	Mme DARLES Bérangère
M VARLET Frédéric Deuxième adjoint	Mme DESPLAS Marie
M COLRAT Fabrice	Mme CAZABAN Monique
M BIARNEIX Thomas Absent, pouvoir à Mme DUBOIS Ségolène	M FAUCHER Dominique
M TOUSTOU Pascal	